A LA CONVENTION NATIONALE.

PÉTITION (*)

du Citoyen MITTIÉ, *Médecin.*

Citoyens,

Si une bonne santé rend les hommes propres au travail; si le produit de leurs travaux fait la richesse de l'État; si une nombreuse population en est la force et le soutien? la France est le seul Etat, où ces objets ne soient jamais entrés dans les vues de son gouvernement. Sous l'ancien régime, le ministère a toujours compté, pour rien, la vie des hommes, par le peu de soin qu'il a pris de leur conservation.

Il n'est point d'Etat, où les citoyens, à l'égard de leur santé, soient, plus qu'en France, à la merci de l'ignorance et de la charlatanerie.

Paris, même, en donne, aujourd'hui, un exemple affligeant, aussi honteux pour son administration, que funeste à ses habitans.

Je n'entrerai point dans l'énumération ni dans le détail des maux et des abus qui méritent de fixer l'attention de la Convention; je me bornerai à parler de la maladie vénérienne; elle, seule, affecte autant d'individus que toutes les autres maladies, ensemble.

Ce mal, dont l'Europe est infectée, depuis la découverte de l'Amérique, a fait les plaies les plus cruelles à tous les Etats, particulièrement à la France.

Depuis la fin du quinzième siècle, elle a perdu, par cette maladie, au moins, trois millions

(*) Cette pétition est la cinquième, et la seconde à la Convention.

d'hommes ; plus de six millions ont traîné une vie languissante, et donné l'existence à une race d'êtres faibles et maléficiés, qui s'est éteinte à la deuxième et troisième génération, après avoir vécu, plus à charge qu'utile à l'Etat.

Aujourd'hui, sur vingt-six millions d'hommes, en France, on en compte, journellement, plus de deux cent mille, attaqués de maladie vénérienne. Ce nombre se renouvelle, quatre fois, par an, et fait, à-peu-près, un million de malades, de ce genre, dans le cours de chaque année.

De ce million d'individus, plus de douze mille nouveaux nés meurent, peu de tems après leur naissance, soit en nourrice, soit aux Enfans-Trouvés : les premiers infectent leurs nourrices ; celles-ci leurs propres enfans.

Parmi les adultes, quinze mille meurent, trente mille languissent et se ressentent, toute leur vie, de l'effet des remèdes.

De plus, le nombre des souffrans et des morts a beaucoup augmenté, depuis que le gouvernement, sur la fin du règne du dernier tyran, instruit des ravages que cette maladie faisoit dans les campagnes, avoit chargé *la Société Royale de Médecine* de prescrire les remèdes les plus convenables.

Cette Compagnie, au lieu d'employer les moyens que j'avais indiqués, comme les meilleurs et les seuls pour remplir les vues du gouvernement, a répandu l'erreur et le poison dans l'Etat; par son *Instruction sommaire sur le traitement des maladies vénériennes, dans les campagnes*, elle a produit des maux pires que la maladie; de manière que cette partie souffrante de la nation est victime de la jalousie, de l'ignorance et de la mauvaise foi de *la Société Royale de Médecine* : par esprit de corps, elle n'a pu souffrir qu'un médecin, qui n'était pas de sa *corporation*, fît le bien qu'elle était incapable de faire. Et c'est cette même Instruction que la Commission

de santé a adoptée, et qu'on suit aujourd'hui dans les armées et les hôpitaux!

Les hôpitaux civils et militaires, et les dépôts de mendicité, où l'on reçoit les malheureux, ne suffisent point à tous ceux qui se présentent; et encore quels secours leur donne-t-on?... Il n'est point de malades traités plus indignement.

L'erreur, le préjugé, l'ignorance, le remède et la méthode, sont par-tout les mêmes, et, partout, ils ont les mêmes inconvéniens.

Les traitemens sont longs, cruels, aveugles, compliqués, inconséquens, désagréables, assujettissans, coûteux, insuffisans, souvent mortels, et toujours accompagnés des risques ou des accidens inséparables de la nature et de l'action du remède : la plupart des malades sont enfermés, pendant leur traitement, ou ne peuvent vaquer à leurs travaux ordinaires.

Cet exposé, considéré sous tous ses rapports, examiné dans tous ses détails, offre l'aspect le plus touchant à l'homme sensible, et présente les effets les plus désastreux à l'homme d'Etat.

Il est difficile de calculer et d'imaginer les torts que cette maladie fait à la population, aux arts, aux métiers, aux manufactures, au commerce, à la navigation, et les ravages qu'elle cause dans les campagnes, dans nos colonies, dans les grandes villes, sur mer et dans les ports, où elle est plus difficile à guérir; et, particulièrement, le vide qu'elle laisse dans les armées, et sur nos flottes.

Ce que le particulier souffre, ce que le gouvernement dépense, ce que la nation perd en argent, en travaux, en hommes, font une somme de maux et de dommages, qui intéressent, également, la politique et l'humanité.

Cependant, ce fléau, qu'on dit si grand, qu'on croit si dangereux, n'est tel, que par la manière fausse et inconséquente de l'envisager, et par les remèdes insuffisans et meurtriers qu'on emploie.

Une aveugle prévention, une vieille routine, une mauvaise autorité, mal-à-propos respectée, sont cause que le genre humain est livré au plus mauvais traitement, qu'il soit possible d'imaginer.

Jamais préjugé n'a été plus absurde, ni plus funeste que celui qui règne à l'égard de la maladie vénérienne; il est étonnant que l'expérience de trois siècles n'ait répandu aucun jour sur sa nature, sur sa guérison ! L'ignorance, l'aveuglement et la déraison réunis chez tous ceux qui traitent cette maladie, concourent, ensemble, à la honte de l'art et au malheur du genre humain.

Les médecins et les chirurgiens, anciens et modernes, qui ont écrit sur cette maladie, qui l'ont traitée, esclaves du préjugé et de l'habitude, aussi peu instruits, sur l'action du virus, que sur celle du mercure, dans l'économie animale, n'ont rien dit de vrai et d'utile, n'ont rien fait de réflechi et de conséquent : il semble qu'ils ne se soient jamais servi de leur bon-sens, ni des connaissances qu'ils pouvaient avoir d'ailleurs, pour observer les phénomènes qu'ils voyaient, pour se rendre compte de ce qu'ils pratiquaient. Ne connaissant point l'indication de la maladie, ni la nature du remède convenable à sa guérison, ils se sont tous suivis et copiés, servilement, et pour donner de la confiance à leur fausse théorie, à leur mauvaise pratique, ils ont cité, comme autorité, ceux qui les ont précédés; de façon que l'erreur, l'absurdité et l'ignorance des premiers auteurs et praticiens, transmises des uns aux autres, par une suite d'autorités, servent de règle et de base à la routine aveugle et meurtrière, que nos fameux guérisseurs suivent et préconisent, comme la meilleure, pour le traitement de la maladie vénérienne.

Et, aujourd'hui même, il n'est pas, dans toute

la République, ni en Europe, UN SEUL HOMME DE L'ART, *qui sache ce qu'il convient de faire dans cette maladie, ce qu'il fait, pourquoi il le fait, avec quoi il le fait, ni ce qui doit résulter de ce qu'il fait.* Joignez à cela, l'usage aveugle du mercure, remède le plus infidèle et le plus dangereux, que la médecine connaisse, que l'art et la nature produisent.

On m'objectera qu'on guérit par la méthode que je voudrais proscrire. L'on guérit, j'en conviens : je dis plus, on guérit de cette manière, même sans la participation de celui qui administre le *mercure;* mais guérit-on toujours? comment guérit-on? à quel prix, et par quel danger obtient-on une guérison ? C'est en aveugle qu'on traite et par hasard qu'on guérit !

Cependant, toute grave et cruelle que cette maladie paraisse, elle est une des moins dangereuses et des plus faciles à guérir.

Une étude suivie de la nature, et la pratique réfléchie de la médecine, faites sans préjugés, m'ont appris que la plupart des plantes conviennent spécialement à ce mal, et qu'elles en sont les vrais remèdes; le fréquent emploi que j'en ai fait, m'a confirmé cette importante découverte : il fallait une méthode pour en diriger l'usage et en assurer constamment le succès; la réflexion et l'expérience me l'ont enseignée.

Le traitement, par les végétaux est doux, simple, éclairé, facile, commode, peu coûteux; la guérison est certaine et générale; plus prompte que par tout autre moyen, elle ne souffre pas d'exception; ce traitement se fait en hiver, comme en été, il ne laisse aucune suite fâcheuse après lui; il ne demande point de préparation; il n'assujettit à aucun régime particulier, et n'est susceptible d'aucun inconvénient. Les malades, de quelqu'état qu'ils soient, en peuvent remplir les devoirs, pendant leur traitement.

Il n'est point de cas ni de complication aux-

quels il ne soit facile de remédier, avec les végétaux; cela est, physiquement, impossible, avec *le mercure*.

L'économie immense qui résultera de ma manière de guérir, pour la république et pour les particuliers, le prompt rétablissement des malades, la continuation de leur travail, et du service des soldats et des matelots, pendant leur traitement, la conservation des malades qui périssent par l'usage du mercure, et tous les malheureux secourus à-la-fois, sont des avantages inappréciables.

D'après une conviction acquise par un long usage et une profonde méditation, j'ai attaqué l'erreur et la prévention où l'on est; j'ai indisposé, contre moi, les gens de l'Art, pour m'être élevé au-dessus de leurs connaissances; je m'en suis fait autant d'ennemis, dont l'injustice et l'animosité n'ont pas d'exemple, sur-tout parmi ceux qui sont en place, et qu'un faux savoir, un sot orgueil, un vil intérêt engagent à soutenir un préjugé favorable à leur ignorance ou à leur cupidité.

Changer une opinion vulgaire et de plusieurs siècles, c'est un grand projet. Il faut être autant certain que je le suis, de la bonté de mes moyens, et autant convaincu des vérités que j'avance, pour oser attaquer l'erreur, pour vouloir détruire le préjugé de tous les hommes de ma profession; je le fais avec l'assurance qu'aucun de mes détracteurs ou de mes adversaires n'entrera en lice, pour réfuter mes objections, *contre l'usage du mercure*, ni attaquer ma doctrine et mes découvertes.

Quelle que grande et difficile que soit mon entreprise, d'après le sentiment intime de ce que je sais et ce que je puis, le succès est sûr et facile, si la Convention daigne seconder mon zèle et mon travail.

Pour combattre l'erreur, le préjugé, l'igno-

rance, l'habitude, l'intérêt, l'orgueil, l'envie et la mauvaise-foi de mes adversaires, que puis-je, seul, contre tous? Ma voix est étouffée, la vérité est méconnue, les faits et les écrits sont altérés, sont calomniés par la multitude.

Je vous prie donc, Citoyens, au nom de l'humanité souffrante, et pour le salut et l'intérêt du peuple, d'ordonner aux officiers de santé, que la nation paie, de répondre à mes objections contre l'usage du mercure, de prouver l'insuffisance des végétaux pour guérir la maladie vénérienne; et pour avoir un point de comparaison, d'ordonner qu'il soit fait, sous vos auspices, des expériences publiques, suivant ma nouvelle méthode, et des traitemens avec les moyens ordinaires.

S'il est une autre manière de se montrer, ou de faire mieux de ma part, qu'on me le prescrive; je me soumettrai à tout, pour le bien de la chose publique.

Afin que la Convention juge de la nécessité d'accepter ma proposition, qu'elle jette un coup-d'œil sur les maux dont l'État est affligé, par ce fléau, et qu'elle reporte ses regards sur ce que la France a souffert, depuis trois siècles, la Convention aura sous les yeux, la somme des pertes en hommes et en argent, que la République doit nécessairement essuyer tous les ans.

Qu'elle considère que, pendant la guerre actuelle, chaque année, plus de deux cent mille défenseurs de la Patrie, destinés à combattre les ennemis de la liberté, languiront oisifs dans les hôpitaux, exposés à être les victimes du traitement infidèle et meurtrier qu'on leur fera subir. Quelle dépense pour l'État! quelle privation pour la patrie!

Qu'elle considère, encore, qu'à la paix, nos guerriers, atteints de maladie vénérienne, en rentrant dans leurs foyers, y porteront l'infection et la désolation. Le bon acceuil qu'on leur

414

fera et qu'ils méritent, sera bientôt suivi de douleurs et de regrets, et les prèmiers fruits de leur tendresse serónt perdus pour eux et pour la République.

Un tableau si affreux, un présent et un avenir si cruels, doivent engager les Représentans du Peuple d'aller au-devant de si grands maux, qu'il est facile de prévenir ; en le faisant, ils mériteront bien du peuple et de l'humanité.

Par ma doctrine, avec les plantes que j'ai indiquées, on guérira toujours sûrement, promptement, commodément et à très-peu de frais; on préviendra les fautes de l'ignorance, les abus du préjugé, l'erreur d'un faux savoir et le brigandage de la charlatanerie, enfin tous les maux et les homicides, qui en sont les suites.

Lorsqu'on peut atteindre un but si salutaire et si avantageux, par l'usage de ma méthode, elle vaut bien la peine d'être examinée; il serait aussi inhumain qu'impolitique de s'y refuser. Malgré l'indifférence et la mauvaise foi avec lesquelles on l'a accueillie ou appréciée ; en attendant les nouvelles preuves que j'offre d'ajouter à celles que j'ai données de son efficacité, j'assure, sur ce que l'honneur et la probité ont de plus sacré, d'après le témoignage de ma conscience, cinquante ans d'expérience, et vingt mille guérisons que j'ai opérées de cette manière, que LES VÉGÉTAUX SEULS, LES PLUS DOUX ET LES PLUS COMMUNS DE LA FRANCE, ONT LA PROPRIÉTÉ DE GUÉRIR LA MALADIE VÉNÉRIENNE, COMME L'EAU A LA PROPRIÉTÉ D'ÉTEINDRE LE FEU.

Salut et fraternité.

MITTIÉ,

Médecin de Paris.

Paris, ce 10 Brumiaire, l'an 3me de la République française, une et indivisible.

De l'Imprimerie de CORDIER, rue Neuve-Beaurepaire, N° 382.